



Mme Romann Sophie
Proviseur
Lycée Charles Gabriel PRAVAZ
257, rue du pré Saint Martin
38480 Pont De Beauvoisin
Tél : 04 76 37 10 01

Pont de Beauvoisin le

AVENANT DE CONVENTION DE STAGE

L'élève
en classe de année CAP/BAC Pro.....
actuellement en stage dans l'entreprise
à

durant la période du au

verra ses horaires de travail changer selon les données ci dessous :

- Lundi :
- Mardi :
- Mercredi :
- Jeudi :
- Vendredi :
- Samedi :

Sous réserve de signature de ce document par les 3 parties.

Le proviseur

La famille
père/mère

Le tuteur ou
responsable d'entreprise

Merci de nous renvoyer l'avenant signé par retour mail à : ctx.0380053b@ac-grenoble.fr